



Tél : 04-79-63-50-83

Fax : 04-79-63-51-54

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 03/02/2015

Nombre de membres en exercice :

Procuration :

Excusé :

ZONES HUMIDES DES COUTENS : M. Eudes BOUVIER, vice-président de la CALB et M. LUPO exposent au Conseil Municipal le plan d'action en faveur des zones humides notamment celles des Coutens, classée prioritaire, qui consiste en sa restauration, son entretien, sa préservation au travers de son inscription dans les documents d'urbanisme. Elle a une emprise de 2 ha dont 1 ha en prairie. Elle impose de réduire la charge en animaux pour le pâturage et une fauche tardive. Le Conseil Municipal reporte sa décision d'autoriser le Maire à signer avec la CALB la convention proposée.

DELEGATION SISCA : Suite à la démission de Monsieur Antoine HUYNH de son mandat de conseiller municipal, il est nécessaire de pourvoir à son remplacement au sein des instances du SISCA. Le Conseil municipal désigne M. Frédéric THOMAS en qualité de délégué suppléant.

TAUX SUBVENTION CONSEIL GENERAL : M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal du nouveau dispositif de modulation des aides aux communes entraînant les taux suivants pour la commune :

- fourchette de 10 à 30 % = 18 %
- fourchette de 15 à 60 % = 35 %
- fourchette de 21 à 74 % = 56 %

REMPLACEMENT SECRETAIRE DE MAIRIE : M. le Maire fait part du recrutement de Mme Odile BAL-PETRE en remplacement de M. Gabriel MERMOZ faisant valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} juin 2015.

EAU POTABLE : le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2014 faisant apparaître un excédent global de clôture de 121 926,56 €.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif eau 2015 qui prévoit :

- le solde des travaux d'équipement des réservoirs,
- le renforcement du réseau de la Marine
- et le renforcement du réseau de la Chapelle – les Collombs.

Le total ouvrant droit à une subvention de 59 030,00 €.

Ce budget pour être en équilibre nécessite un recours à l'emprunt de 56 806,00 €.

DEMANDE DE RENEGOCIATION DE PRETS : M. le Maire fait part d'une réponse négative à notre demande de renégociation de prêts.

ACCESSIBILITES BATIMENTS :

- **ECOLE** : les travaux sont adjugés pour un montant de 14 144,81€ H.T et commencent le lundi 9 février 2015.
- **MAIRIE** : le Conseil Municipal retient la proposition présentée par le Cabinet typo-architecte qui consiste en la création d'un espace élévateur à l'intérieur du bâtiment, au fond de l'espace accueil. Le montant estimatif des travaux s'élève à 29 511, 39 € H.T.

TRAVAUX DIVERS :

- Nécessité de changer les 4 réservoirs d'eau WC maternelle (devis accepté de 895,52 €).
- Salle polyvalente : avis favorable pour lancer une étude chiffrée d'installation de douches à la salle polyvalente et aménagement d'un WC public réglementaire dans le garage de la Mairie.
- Le Conseil Municipal n'est pas opposé au projet de réalisation d'un réseau d'eau, à usage de trois (voir quatre) propriétaires, à leur frais, au Marterey leur permettant de bénéficier d'une pression plus importante. A défaut, les propriétaires peuvent équiper leur installation d'un surpresseur.